

Identité du logeur

Madame

Domicile du logeur (rue et N°)

Prénoms et Nom:

NPA et localité :

N° tél.:

E-mail:

Rue et n° ·

## COMMUNE DE GIMEL Contrôle des habitants & Bureau des étrangers

A compléter, imprimer puis SIGNER S.V.P.

A compléter lisiblement par le logeur SVP

## Attestation du logeur, titulaire du bail à loyer ou propriétaire Ne concerne pas les adresses postales, mais l'hébergement effectif

En vertu de l'article 24 de la loi sur le contrôle des habitants du 9 mai 1983, celui qui fait une déclaration incomplète ou inexacte ou contrevient de toute autre manière aux prescriptions de la dite loi, est passible d'une amende de vingt à deux mille francs.

atteste que la (les) personne(s) mentionnée(s) ci-après réside(nt) de manière effective dans le logement ci-dessous:

N° tél. portable :

Monsieur

Adresse du logement occupé par le(s) sous-locataire(s) :

	rao otti .				
	NPA et localité :				
	Etage : N	ombre de pièces :	si connu, n° EWID :		
	L'hébergement est-il	gratuit ou, au contraire,	payant ?		
0 40 6	nno(o) háborgág(o)				
ersc	onne(s) hébergée(s)				
Nom	et prénom	Né(e) le	A emménagé le :	N° tél. (fixe ou mobile)	
	Date :				
	Signature <b>du logeur</b> :	*	Signature du conjoint	::	
	*Si le bail à loyer est	*Si le bail à loyer est au nom des époux, la signature des deux conjoints est requise.			
		i ie bali a loyel est au liolii des epoux, la signature des deux conjoints est requise.			